

Le Bureau s'est réuni le 11 février 2021, sur convocation du Président en date du 05 février 2021

Présents(es) : F. CHARTREUX, A. HARMAND, JP. COUTEAU, R. SILLAIRE, D. PICARD, J. BOCANEGRA, E. PAYEUR, C. SAUVAGE, JL. STAROSSE, O. HEYOB, P. MONALDESCHI, JL. CLAUDON, E. POIRSON, M. GUEGUEN, X. COLIN

Excuses : L. GUYOT, R. ARNOULD

BU2021-04 – FINANCES (7.10) - DEMANDE DE SUBVENTIONS CONCERNANT LA SECURISATION DE L'ALIMENTATION EN EAU DE LA COMMUNE DE TRONDES ET DE L'ECART DE LA FERME RENARD-MOULIN

La Communauté de communes Terres Toulouises assure depuis le 1^{er} janvier 2020 la compétence « eau » sur l'ensemble de son périmètre, dont la commune de Trondes. La fragilité de la ressource de la commune et le fait que l'écart de la ferme Renard-Moulin ne soit pas alimenté en eau potable nécessitent une intervention de la collectivité pour sécuriser l'alimentation en eau potable.

A l'occasion de rencontres préalables au transfert de la compétence, le Maire en fonction lors du mandat précédent avait attiré l'attention des services communautaires sur les difficultés d'approvisionnement en eau potable des abonnés de sa commune en période d'étiage. Cette mise en garde a vite été avérée puisqu'au cours de l'été 2020, les services de la collectivité ont été confrontés à un problème d'alimentation en eau de la commune. En effet, durant une période s'étalant entre mi-août et fin septembre, la production du captage de Trondes suffisait tout juste à fournir les besoins en eau des abonnés de cette commune. Afin de minimiser la consommation des abonnés, une communication a été mise en place pour les alerter sur la situation et un suivi renforcé des éventuelles fuites a également été réalisé. Pour mémoire, en 2017 puis en 2018, lorsque la commune avait encore la compétence eau potable, il avait été procédé à plusieurs reprises durant la période d'étiage à l'apport d'eau par des camions citernes.

Afin de ne plus revivre cette situation et d'anticiper une éventuelle augmentation de la population de Trondes et sécuriser l'alimentation en eau de cette commune, la CC2T prévoit de créer une conduite de sécurisation depuis la commune de Foug, dont les ressources en eau sont largement excédentaires par rapport aux besoins communaux. Par la suite, cette sécurisation de Trondes permettra également de sécuriser le secteur dit de « la Ferme Renard-Moulin » dont l'alimentation se fait uniquement par de l'eau brute issue d'un captage sur la commune de Lagney.

La répartition du montant estimatif de ces deux opérations est le suivant :

Sécurisation de Trondes par le réseau d'eau potable de Foug :

- Coût total estimatif des travaux projetés : 600 000 € HT
- Coûts estimatifs des études (internes et externes) et frais annexes : 45 000 € HT

Sécurisation de l'écart de la Ferme Renard-Moulin par le réseau d'eau potable de Trondes :

- Coût total estimatif des travaux projetés : 350 000 € HT
- Coûts des études (internes et externes) et frais annexes : 33 000 € HT

Le plan de financement prévisionnel des travaux envisagés se décline ainsi :

| Financement – Subventions De l'opération globale | Répartition en montant hors taxes | Taux |
|---|---|--|
| Union Européenne | ND | |
| DETR | ND | |
| Autre(s) subvention (s) Etat (préciser) | Demande de DSIL exceptionnelle : 380 000 € (à confirmer) | Max 40% de la partie travaux hors études |
| Région Grand Est | ND | |
| Département 54 | ND | |
| Autres financements publics (préciser) | AERM : 339 600 € (à confirmer) | 30 % des travaux 70 % des études |
| Participation du demandeur : - autofinancement - emprunt | 308 400 € (à confirmer) | Montant résiduel après déduction des subventions. |
| TOTAL HT TRANCHE 2 (travaux, études et missions annexes) | 1 028 000 € HT Dont env. 950 000 € HT de travaux | 100 % |

En conséquence, le Bureau communautaire est invité à :

- Autoriser le Président à solliciter l'accompagnement financier de l'Etat, pour les travaux de sécurisation de l'alimentation en eau de Trondes, au titre de la DSIL exceptionnelle 2021 pour le projet tel que décrit ci-dessus,
- Autoriser le Président à solliciter l'accompagnement financier de l'Agence de l'Eau Rhin-Meuse, au titre du plan d'accélération « Eau 2021 », pour les travaux de sécurisation de l'alimentation en eau potable de la commune de Trondes,
- Autoriser le Président à solliciter des subventions auprès d'autres financeurs potentiels (Département, Région Grand Est, ...) pour les travaux de sécurisation de l'alimentation en eau potable de la commune de Trondes,
- Autoriser le Président à signer toutes les pièces nécessaires à l'exécution de la présente délibération.

Délibération adoptée à l'unanimité.